

312. Marbre, blocs et dalles de, sciés sur plus de deux faces (1887) 25 p. c.
313. Marbre fini, et tous articles en marbre, non spécifiés ailleurs (1887). 35 p. c.
314. Viandes, fraîches ou salées, au poids de réception au Canada—les épaules et les flancs, le lard (*bacon*) et les jambons exceptés 1 c. p. lb.
315. Epaules, flancs, lard (*bacon*) et jambons frais, salés, séchés ou fumés 2 c. p. lb.
316. Volailles et gibier de toutes sortes..... 20 p. c.
317. Toutes autres viandes séchées ou fumées, ou viandes conservées de toute autre manière que dans le sel ou la saumure, non autrement spécifiées—(si elles sont importées en boîtes de fer blanc, la taxe comprend le droit sur les boîtes, et la pesanteur sur laquelle un droit est imposable comprend le poids des boîtes)..... 2 c. p. lb.
318. Aliments lactés préparés par Henri Nestle, le Dr Gibault et autres, et autres préparations analogues..... 30 p. c.
319. Mucilage (1887)..... 30 p. c.
320. Instruments de musique de toutes sortes, non spécifiés ailleurs 25 p. c.
321. Moutarde, tourteaux de..... 20 p. c.
322. Moutarde, graine de (admise en franchise, tarif n° 890, à partir du 4 avril, par O. C. daté 13 août 1888).
323. Moutarde, graine de, moulue..... 25 p. c.
324. Anodes en nickel..... 10 p. c.
325. Noix de toutes espèces, non spécifiées ailleurs 3 c. p. lb.
326. Ocre sèche, en poudre ou non, lavée ou non, non calcinée... 10 p. c.
327. Huile de pétrole et kérosine, distillée, purifiée ou raffinée, naphte, benzole et pétrole, produits du pétrole, de la houille, du schiste et du lignite, non ailleurs spécifiés..... 7½ p. g. i.
328. Huile carbolique ou huile lourde, pour tout usage..... 10 p. c.
329. Huile de foie de morue, médicamenteuse..... 20 p. c.
330. Huile de saindoux. 20 p. c.
331. Huile de graine de lin, crue ou bouillie (1887)..... 30 p. c.
332. Huile à lubrifier, composés en tout ou en partie de pétrole et coûtant trente centins ou plus par gallon impérial..... 25 p. c.
333. Les mêmes huiles, coûtant moins de trente centins par gallon impérial..... 7½ c. p. g. i.
334. Toutes autres huiles à lubrifier..... 25 p. c.
335. Huile de pied de bœuf..... 20 p. c.
336. Huile d'olive ou de table..... 20 p. c.
337. Huile de graine de sésame..... 20 p. c.
338. Prélarts pour parquets (1887)..... 5c. p. v. c. et
20 p. c.
339. Toiles cirées, en pièces, taillées ou façonnées, huilées, vernies, étampées, peintes ou imprimées, veloutées ou enduites de caoutchouc ou autre substance et non autrement spécifiées (1887)..... 5c. p. v. c. et
15 p. c.